



BTS Technico-Commercial Énergie et Habitat en contrat d'Apprentissage

- **Un diplôme reconnu par les entreprises du secteur**
- **Une formation rémunérée pendant 2 ans (% du SMIC)**
- **Une insertion professionnelle assurée**

• L'APPRENTISSAGE, UNE SOLUTION GAGNANTE

L'apprentissage constitue un excellent moyen de répondre aux attentes des chefs d'entreprise en matière de Ressources Humaines. Il permet de former un(e) étudiant(e) à un métier tout en lui donnant une véritable culture d'entreprise. Il représente une double chance pour les jeunes (moins de 26 ans) qui souhaitent obtenir un diplôme d'enseignement supérieur et une expérience professionnelle gagnante.

• L'ENTREPRISE AU COEUR DU PROJET

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de 2 ans. Il s'agit donc d'une embauche dans laquelle l'entreprise s'implique totalement tout au long de la formation. L'apprenti(e) est placé(e) sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. La formation théorique a lieu dans la Section d'Apprentissage du Lycée François Arago de Perpignan selon la fréquence 1 semaine école / 1 semaine entreprise. Un professeur référent est chargé du suivi de l'apprenti pour son projet professionnel.

• UNE FORMATION RÉMUNÉRÉE PENDANT 2 ANS

Le salaire de l'apprenti(e) est calculé en fonction de son âge sur la base mensuelle du SMIC. Des exonérations de charges patronales et salariales sont accordées aux entreprises qui embauchent des jeunes en apprentissage. Une indemnité compensatrice forfaitaire (ICF) payée par la Région Languedoc-Roussillon représente une aide annuelle à l'embauche et rémunère l'effort de formation.

• LE BTS TECHNICO-COMMERCIAL : UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI !

La préparation du BTS en alternance exige une réelle motivation de la part des apprentis qui passent le même examen que les autres étudiants, tout en travaillant pendant les petites vacances.

Le Technico-Commercial, itinérant ou sédentaire, s'adresse à une clientèle essentiellement professionnelle. Le commerce interentreprises concerne quelques 120.000 entreprises en France et représente 40.000 embauches par an.

